



# Fiedler SA

**Fabrique d'aiguilles de montre**

Rte de Saint-Julien 11

1227 Carouge

Tél. 022 342 23 55

Fax 022 342 25 14

## Politique d'Engagement RJC

Fiedler SA est une des plus anciennes fabriques d'aiguilles de montre de Suisse. L'entreprise s'est spécialisée dans les aiguilles « haut de gamme » requérant un savoir-faire exigeant ; une synergie entre artisanat, dextérité manuelle et moyens industriels performants. Montres classiques, montres de sport ou montres à complications, les aiguilles Fiedler habillent les cadrans des marques les plus prestigieuses de Suisse. Nous avons un unique site situé à Carouge et employons environ 185 personnes.

Fiedler SA est un membre du Responsible Jewellery Council (RJC), depuis septembre 2015

Le RJC est un organisme de normalisation créé pour promouvoir les pratiques éthiques, respectueuses des droits de l'homme, sociales et environnementales responsables au sein de la chaîne d'approvisionnement de la bijouterie-joaillerie en diamants, en or et en métaux issus de la mine de platine.

Le RJC a développé une Norme de référence pour la chaîne d'approvisionnement de la bijouterie-joaillerie, ainsi que des mécanismes fiables permettant la vérification des pratiques d'entreprise responsables au travers d'audits indépendants.

En tant que membre du RJC, nous nous engageons à mener nos activités conformément au Code de Pratiques (COP) du RJC. Nous nous engageons à intégrer des considérations éthiques, sociales, environnementales et relatives aux droits de l'homme dans nos activités quotidiennes, nos activités de planification et dans nos processus de prise de décision.

Dans ce cadre-là Fiedler SA s'engage aux principes suivants :

### **Responsabilité Sociétale et Droits de l'Homme**

1. Adhérer aux droits fondamentaux de l'Homme et à la dignité de l'Individu et de les respecter selon la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies.
2. Ne tolérer aucun recours au travail des enfants.
3. Ne tolérer aucune forme de travail forcé, d'esclavage ou d'entrave à la liberté de mouvements des employés et subordonnés.
4. Respecter les lois et directives concernant la Santé et Sécurité dans nos activités.

### **Préoccupations Environnementales**

5. Exercer nos activités de manière responsable au plan environnemental.
6. Rechercher l'efficacité de nos activités par une gestion responsable de nos déchets et de nos consommations d'eau et d'énergie.
7. exercer ses activités de manière éthique, en vue d'assurer intégrité, transparence et conformité aux lois et règlements applicables.

### **Ethique Commerciale**

8. Ne commettre aucun acte de corruption.
9. Ne tolérer ni le blanchiment d'argent, ni le financement du terrorisme.
10. Respecter la confidentialité commerciale et le secret des données.

Carouge, mai 2017

P. Chillier

I. Chillier